



Ville de RUELLE SUR TOUVRE
Place Auguste Rouyer
16 600 RUELLE SUR TOUVRE

OBJET DE LA CONSULTATION

IMPLANTATION ET EXPLOITATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES EN
TOITURE DU GYMNASSE COLETTE BESSON FINANCEES PAR UN TIERS
INVESTISSEUR

Date de parution de la publication : Mardi 27 avril 2021.

Date limite de réponse des offres : Mardi 11 mai 2021 à 12 h00.

Supports de publication : affichage en Mairie, site internet de la Ville de Ruelle sur Touvre

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

Cette consultation a pour objet la sélection d'un investisseur en vue de la valorisation des toitures du gymnase Colette BESSON à travers l'implantation et l'exploitation d'installations photovoltaïques. Cet investissement devra être supporté intégralement par une structure externe appelée « tiers investisseur ». La Ville de RUELLE SUR TOUVRE s'engage, de son côté à mettre uniquement son patrimoine à disposition. A ce titre, elle ne pourra être tenue responsable de toute défaillance inhérente à la mise en place des centrales photovoltaïques.

ARTICLE 2 – DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

La Ville de RUELLE SUR TOUVRE a décidé de joindre à la consultation le document suivant destiné à aider les candidats dans la formulation de leur offre :

- L'étude de préfaisabilité photovoltaïque du CRER (à actualiser au niveau des tarifs de rachats notamment) en date de Novembre 2018.

ARTICLE 3 – MODALITES DE REPONSES

Les candidats auront à produire un dossier permettant à la Ville de RUELLE SUR TOUVRE de juger pleinement de leurs compétences et capacités techniques, juridiques et financières.

Pour ce faire, les candidats devront compléter le tableau suivant :

Volet Juridique	
Présentation de la structure et pièces administratives (KBIS, ...)	A fournir par le candidat
Durée du bail	20 ans renouvelable 2 fois 5 ans
Bail de mise à disposition	A fournir par le candidat une fois le candidat lauréat désigné
Volet Financier	
Montant de la redevance annuelle exprimée en €HT ou en % du Chiffre d'Affaire annuel + date du versement du loyer	
Et/ou Soulte versée en une seule fois + date du versement de la soulte	

Volet technique	
<p>Toute explication complémentaire technique le cas échéant</p> <p>A noter, sauf si une solution commune peut être trouvée, mais les onduleurs, les passages de câbles et autres accessoires seront tous situés à l'extérieur du bâtiment.</p> <p>Le cas échéant ; implantation des onduleurs et des panneaux, modalités de maintenance, etc.</p>	

ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront à envoyer par courriel à mairie@ville-ruellesurtouvre.fr ou à transmettre par courrier à la mairie de Ruelle sur Touvre - Place Auguste Rouyer - 16 600 Ruelle sur Touvre.

La date limite de réception des offres est fixée au :

Mardi 11 mai 2021 à 12 h00.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Madame Marie-Noëlle BOUQUETY-GOUËLLO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'aménagement et du cadre de vie, par téléphone au 05.45.65.85.43 ou encore par courriel à mn.bouquety@ville-ruellesurtouvre.fr.